

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME (485^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 12 FÉVRIER 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11873


Nomination de Mme Dominique Biron au Comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

- ATTENDU** la « Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur » adoptée par le gouvernement provincial le 8 décembre 2017;
- ATTENDU** les obligations découlant de cette Loi et imposées aux établissements d'enseignement supérieur, dont l'adoption d'une politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel ainsi que la formation d'un comité permanent qui a pour mandat d'élaborer, de réviser et d'assurer le suivi de la politique;
- ATTENDU** l'article 3 de la Loi concernant la composition du comité permanent;
- ATTENDU** la résolution CAD-11804 du Conseil d'administration relative à la formation du Comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel et la nomination des membres;
- ATTENDU** la recommandation de la rectrice;

Sur PROPOSITION de Mme Denyse Blanchet, APPUYÉE par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Mme Dominique Biron, vice-rectrice aux affaires administratives, au sein du Comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, en tant que personnel dirigeant, pour un mandat de deux (2) ans débutant le 13 février 2019, et ce, en remplacement de M. Alexandre Cloutier.

La secrétaire de réunion,


Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 13 février 2019